

• Alliance contre le tabac en Ile-de-France • Association des Acteurs Lorrains en Tabacologie (AALT) • Association d'Aide aux Victimes du Tabagisme (AAVT) • Association Interdisciplinaire de Recherche sur le Tabagisme en Basse-Normandie (AIRBN) • Association Nationale des Sages-femmes Tabacologues • Association Périnatalité Prévention Recherche Information (APPR) • Association pour la Recherche sur le Cancer (ARC) • CaméraSanté • Capitale Stop/Tabac • Comité d'Education Sanitaire et Sociale de la Pharmacie Française (CESPHARM) • Comité National contre les Maladies Respiratoires (CNMR) • Comité National Contre le Tabagisme (CNCT) • Coordination Bretonne de Tabacologie (CBT) • Coordination de Lutte Anti-Tabac Azur Méditerranéenne (CLATAM)



• Espace de Concertation et de Liaison Addictions Tabagisme (ECLAT) • Fédération Française de Cardiologie (FFC) • Fédération Française des Oncologues Médicaux (FFOM) • France Réseau des Acteurs en Tabacologie Ligérien (FRACTAL) • Institut Rhône-Alpes-Auvergne de Tabacologie (IRAAT) • Les Droits des Non-Fumeurs (DNF) • Ligue nationale contre le cancer (LNCC) • Ligue Vie & Santé • Mieux Vivre sans Tabac • Mutuelle Nationale des Hospitaliers (MNH) • Observatoire Sanitaire et Social des Activités Festives (OSSAF) • Office Français de prévention du Tabagisme (OFT) • Paris Sans Tabac (PST) • Réseau Hôpital Sans Tabac (RHST-A) • Société Française de Santé Publique (SFSP) • Société Française de Tabacologie • Tabac & Liberté

Honteuse COLLABORATION

Paris, le lundi 31 octobre 2011 – Ecœurant le rejet de l'amendement d'Yves Bur visant à taxer les bénéfiques de l'industrie du tabac au profit de la Caisse Nationale d'Assurance maladie.

Sa proposition a été balayée par le gouvernement lors des négociations sur le PLFSS, Mme la Ministre du budget en tête, préservant ainsi le chiffre d'affaires d'une industrie privilégiée... L'industrie agro-alimentaire, les télécoms, les mutuelles, toutes taxées pour compenser le déficit public, ou participer à la recherche et la prévention... Mais l'industrie du tabac, *niet*, sous prétexte d'octroyer sur 5 ans 270 millions d'€ aux buralistes, ces électeurs dont vous craignez tant le courroux au travers les urnes.

Un brin de sincérité et de transparence envers les français, messieurs dames du gouvernement, il serait temps d'accorder vos violons sur vos engagements et vos actes : Xavier Bertrand, qui avait publiquement déclaré que « *Taxer l'industrie du tabac sur ses bénéfiques n'est pas une question taboue* » selon le principe du *tueur-payeur*, vient d'être taclé par Valérie Pécresse, qui a maintenu son avis défavorable sur un texte visant à mettre en œuvre cet engagement de santé publique.

Cet amendement légitime, moral et économiquement viable, a été rejeté... A l'heure actuelle, la France peut-elle faire fi de 50 millions d'euros prélevés, non pas sur les contribuables, mais sur les bénéfiques industriels ? A nouveau, les petits arrangements entre l'Elysée et l'industrie du tabac, relayés par le ministère du budget et certains députés complaisants se manifestent.

Ouvrez un peu les yeux, et mettons l'industrie du tabac face à ses responsabilités : elle doit payer pour les méfaits liés à la consommation de ses produits, conformément aux engagements internationaux pris par la France lors de la ratification de la Convention-Cadre de l'OMS de Lutte Anti-Tabac (CCLAT).

Les associations-membres de l'Alliance contre le tabac se retrouveront le 02 novembre prochain sur le Champ de Mars pour dénoncer l'attitude coupable du gouvernement, et soutenir la campagne « Tueurs-payeurs » lancée par l'un de ses membres fondateurs, la Ligue Nationale contre le cancer.

L'Alliance contre le tabac, fédération d'associations regroupant aujourd'hui une trentaine de membres intervenant dans la lutte contre le tabagisme, contribue, aux niveaux national et international, à l'application des recommandations de la Convention-Cadre de l'OMS de lutte Anti-Tabac, signée et ratifiée par la France en 2004. Elle soutient des actions d'information et prévention, promeut une application rigoureuse de la réglementation, et exhorte un engagement des pouvoirs publics à la hauteur du nombre de décès que le tabagisme provoque...

Contact presse :

Pr Yves Martinet (Président): 06 83 51 31 69

Clémence Cagnat-Lardeau (Directrice): 06 50 54 69 06

ALLIANCE CONTRE LE TABAC

14 RUE CORVISART - 75013 PARIS - www.alliancecontreletabac.org